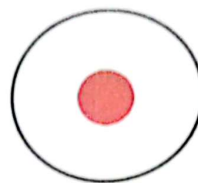




« LEGAL IDENTITY FOR ALL »



Fiche d'identification des acteurs de la digitalisation

NOM DU CEC COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA / CODE CEC LT 0100

NOM DU CEC DE RATTACHEMENT _____ / CODE CEC _____

Noms et prénoms : YUGAING NKAMDOUN CHARLOTTE AMELIE

Téléphone : 699 82 35 98

Sexe : Féminin

Qualité : Secrétaire d'Etat Civil

Fonction : Chargée d'Etudes Assistant

Niveau scolaire : Master 2 en Gestion de la Qualité

CNI/Passeport : CNI N° 500167530 du 20.04.2023 LT01

Nature de l'acte : Procès-Verbal de Prestation de Serment

N° de l'acte : PV N° 01/PTPI/Dla-Bjo du 03 FÉVRIER 2021



Phc

Signature 1

Signature 2

Photo
CNI
Arrêté



Demande de certificat

(Administration)

*Veuillez remplir ce formulaire avec les informations requises

Informations sur l'administration				
Noms de l'Administration	COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA			
Code budgétaire				
Président / ministre				
Siège social et adresse	DOUALA			
BP Adresse	43			
Information sur l'utilisateur du certificat*				
Nom de l'employé	YOUGAING	NKAMDOUN	CHARLOTTE	AMELIE
Date de naissance	05 JUILLET 1987	N° CNI / Passeport service		
Téléphone		Mobile		Fax
Direction				
Courriel (e-mail)				
Type de demande	Emission* réémission*renouvellement*suspension*réactivation*révoation*Mise à jour des informations critiques			
Pouvoir du mandataire				
Informations sur le mandataire	Noms		N° CNI/Passeport service	
	Téléphone		Relation avec le représentant	
Conformément aux dispositions de la loi n° 2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybercriminalité et à la charte de certification électronique de l'ANTIC, je demande le certificat électronique et suis d'accord que les données contenues dans ce formulaire soient utilisées pour les tâches liées à la gestion de ce certificat et notamment la demande d'émission, de réémission, de renouvellement, de suspension, de réactivation, de révocation ou d'un évènement apparenté.				
Date ____/____/____				
(Nom, cachet et signature du Directeur Général)				

*Document à attacher à la présente demande

- Copie de l'enregistrement au registre de commerce
- Un certificat d'impression de cachet (cachet de l'entreprise ou de l'individu)
- Une copie de la pièce d'identification de l'utilisateur du certificat et celle du mandataire



P.O Box : 6170 Yaoundé

Tel : +237 222 20 22 11 – Fax: +237 222 20 39 31

<http://www.antic.cm> pki@antic.cm

Nom	Opérateur Centrale de l'Autorité d'Enregistrement
Signature	

POSTE D'IDENTIFICATION



POSTE D'IDENTIFICATION

LE 20/04/2023

LE 20/04/2023

LE 20/04/2023

CENTRE COMMUNAL



PRENOM/NOM

NIKAMDOUM ISAAC

PRENOM/TAQNIER

KOUAM MARCELINE

5. PAYS DE

868500

ADRESSE/ADDRESS

DLA-LOGPOM

PLACEMENT/AUTHORITY



Martin MBARGA NGUÉLE

DATE DE DELIVRANCE/
DATE OF ISSUE

20.04.2023

DATE D'EXPIRATION/
DATE OF EXPIRY

20.04.2033

POSTE D'IDENTIFICATION/
IDENTIFICATION POST

LT01

IDENTIFIANT UNIQUE/
UNIQUE IDENTIFIER

20230085137120992



500167530



ARRETE MUNICIPAL N° 001 CUD/CAB-MAIRE /2021
Portant désignation des officiels de L'Etat Civil au sein de la
Communauté Urbaine de Douala

LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA,
Commandeur de l'Ordre National de la Valeur

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** l'ordonnance n°81-02 du 29 juin 1981 portant organisation de l'état civil et diverses dispositions relatives à l'Etat des personnes physiques modifiée et complétée par la loi N°2011/011/ du mai 2011 ;
- Vu** l'Arrêté n°000166/A/MINDDEVEL/SG du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville de Douala et des Adjointes au Maire de la Ville à l'issue du Scrutin Municipal du 09 Février 2020 à la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
- Vu** l'arrêté municipal n°021/AM/CUD/CAB/ du 06 Juillet 2020 portant organisation et fonctionnement des services à la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu** les inscriptions budgétaires de l'exercice 2021;

Considérant les nécessités de service,

ARRETE :

Article 1^{er} : Sont pour compter de la date de signature du présent arrêté désignés, aux fonctions de Secrétaire d'Etat Civil :

- | | |
|---|------------------|
| - KOUO BESSAWA Guy Bertrand | - Matricule 1711 |
| - KINGUE LOBE Richard Eric | - Matricule 1233 |
| - YOUNGANG NKAMDOUM Charlotte Amélie | - Matricule 1637 |
| - BIFOUNA Steve | - Matricule 1665 |

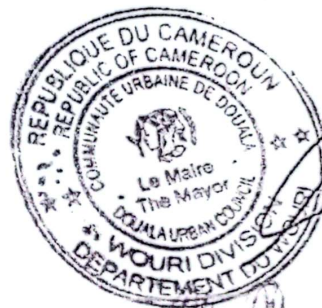
Article 2 : Les intéressés auront droit aux avantages prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3: Le Présent Arrêté sera enregistré et publiée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS

- MINDDEVEL
- PREFET
- CAB-MAIRE
- SG/CUD
- TOUTES LES ENTITES
- Intéressés
- Chrono/Archives

11 JAN 2021



Dr. Roger Akassi Ndame

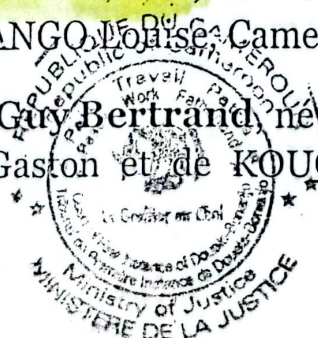
PV N°01/PTPI/Dla-Bjo
du 03 Février 2021

PROCES-VERBAL DE PRESTATION DE SERMENT

L'an deux mil vingt et un et le trois du mois de Février;
A l'audience publique du Tribunal de Première Instance de Douala-Bonanjjo
statuant en matière civile en la salle de ses audiences sise au palais de justice
de ladite ville et tenue par:
Madame **DIBOBE EPOUPA Nicole Valérie épouse EYANGO**,
Magistrat, Juge audit Tribunal.....Présidente;
En présence de Monsieur **MISSEME LOE Isidore**, Substitut de Monsieur
le Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de
Douala-Bonanjjo, occupant le banc du Ministère Public;
Assistée de Maître **VANSOUNA**.....Greffier, tenant la plume ;

A COMPARU :

- 1-Sieur **BIFOUNA Stève**, né le 1^{er} Juin 1993 à Nkang-Ekok, fils de // et de **BESSALA Victorine**, de nationalité camerounaise, Secrétaire d'Etat Civil, matricule 1665;
- 2- **KINGUE LOBE Richard Eric**, né le 04 Décembre 1984 à Douala, fils de **LOBE Vincent** et de **EYANGO Loïse**, Camerounais, matricule 1233;
- 3- **KOUO BESSAWA Guy Bertrand**, né le 12 Juillet 1985 à Douala, fils de **BESSAWA DOUMBE Gaston** et de **KOUO KWEDI Françoise**, célibataire, matricule 1711 ;



4- YOUNGANG NKAMDOUM Charlotte Amélie, née le 05 Juillet 1987 à ENONGAL, fille de NKAMDOUM Isaac et de KOUAM Marceline, célibataire, Cadre commerciale, matricule 1337 ;

Pour prestation de serment des sus nommés en qualité des Secrétaires d'Etat Civils, faisant suite à la Décision du Maire de la ville de Douala n°001/CUD/CAB-MAIRE/2021 portant désignation des Officiers de l'Etat Civil au sein de la Communauté Urbaine de Douala;

A l'appel de la cause, le Ministère public a requis le Tribunal de lui donner acte de ses réquisitions, de faire donner lecture par le Greffier audiencier de l'acte de désignation des Officiers de l'Etat Civil au sein de la Communauté Urbaine de Douala des intéressés, de recevoir leur serment, de les renvoyer à l'exercice de leurs fonctions et de dire que du tout, il sera dressé procès-verbal pour être classé au rang des minutes du Greffe du Tribunal de Première Instance de céans ;

Ensuite la Présidente, après avoir fait donner lecture par la Greffier audiencier de la Décision portant désignation des Officiers de l'Etat Civil au sein de la Communauté Urbaine de Douala, a lu la formule de serment ainsi conçue : « **Jurez-vous sur l'honneur de remplir loyalement, fidèlement et conformément à la loi, vos fonctions de secrétaire d'Etat Civil que vous confère votre nomination en qualité de secrétaire d'Etat Civil au sein de la Communauté Urbaine de Douala ?** »;

Sur quoi, à l'appel de leur nom respect, les susnommés debout, découvert devant la barre, la main droite levée, ont répondu à haute voix :

« JE LE JURE »

Le Tribunal par l'organe de la Présidente, a rendu la décision dont la teneur suit :

LE TRIBUNAL :

---Statuant publiquement et contradictoirement, en matière civile et en premier ressort ;

---Donne acte au Ministère Public de ses réquisitions et au Greffier audiencier de la lecture de l'Arrêt Municipal N°001/CAD/CAB/CAB-MAIRE/2021 du 11 Janvier 2021 portant désignation des Officiers de l'Etat Civil du Maire de la Ville de Douala ;

---Reçoit le serment des nommés :

1-BIFOUNA Stève, Secrétaire d'Etat Civil ;

2-KINGUE LOBE Richard Eric, Secrétaire d'Etat Civil ;

3-KOUO BESSAWA Guy Bertrand, Secrétaire d'Etat Civil ;

4-YOUGANG NKAMDOUM Charlotte Amélie, Secrétaire d'Etat Civil ;

--- Les renvoie à l'exercice de leurs fonctions ;

---Dit que du tout, il sera dressé procès-verbal pour être classé au rang des minutes du Greffe du Tribunal de Première Instance de céans ;

---En foi de quoi le présent procès-verbal a été signé par la Présidente et la Greffière./.

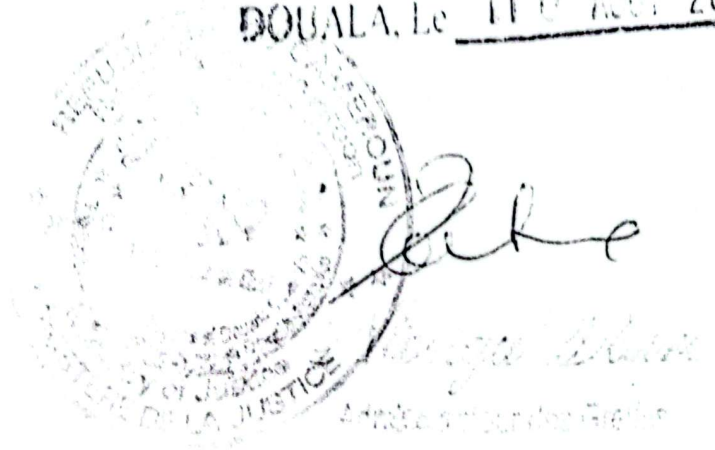
LA PRESIDENTE

LE GREFFIER

Suivent les Signatures et
la mention de la prestation
Emprisonnement (Judiciaires)
Le 05 AOUT 2021
N° 008 1 0 69 No 1415
Reçu GRATUITS
Le Chef du Greffe et le Greffier

Pour Expedition Certifiée Conforme
Délivrée par nous Greffier en Chef
Soussigné.

DOUALA, Le 11 08 AOUT 2021



TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE
DOUALA
CAMEROUN
NICOLO
Arrière Greffier des Greffes